



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt juin à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.  
Convocations régulièrement adressées le 13/06/2023.

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 23 délégués n° ordre 2023-08 Présents : 19 votants : 19
--

**Étaient présents : 19 délégués**

**Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :**

***Pour les titulaires :*** Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**7 présents**).

***Pour les suppléants :*** Madame Nathalie BUGER remplaçait M. Christian LAFOUGERE, Messieurs Alain MOULUCOU remplaçait M. Alain PALADIN, Christophe MELON remplaçait M. Georges LEBON, Patrick YON remplaçait M. Christian GIRARDI, Jean-Pierre DESPERIERE remplaçait M. Jean-Marc LLORCA. (**5 présents**).

**Assistait également à la séance en qualité de suppléant sans voix délibérative :**

M. Jean-Marie BOE (suppléant) pour la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

**Albret Communauté :**

***Pour les titulaires :*** Madame Valérie TONIN, Messieurs Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (**4 présents**).

***Pour les suppléants :*** Messieurs Pascal LEGENDRE remplaçait M<sup>me</sup> Paulette LABORDE, Lionel LABARTHE remplaçait M. Joël CHRETIEN, Alain POLO remplaçait M. Frédéric SANCHEZ (**3 présents**).

**Étaient excusés :**

***Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :*** Mesdames Marie-Fabienne ADAMSON, Martine RIEUCROS, Messieurs Alain PALADIN, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE.

***Albret Communauté :*** Mesdames Evelyne CASEROTTO, Isabelle SALIS, Laurence BENLLOCH, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Jean-Louis MOLINIE, Dominique HANROT.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur  
Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif  
Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique  
Mme Laurence SANS : Secrétariat  
Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas

**N° Ordre : 2023-08**

**Objet : Modification du tableau des emplois**

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le tableau des emplois pour permettre des modifications de durée de l'emploi, des avancements de grade, des promotions internes, etc.

Vu la délibération n°2022-11 du 22 mars 2022 créant le tableau des emplois ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Technique (CST) du 30/05/2023 ;

Le Président, propose la création des postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade) ;
- 1 poste d'agent de maîtrise territorial principal (avancement de grade) ;
- 4 postes d'agents de maîtrise territoriaux (promotion interne).

Suite aux différents mouvements de personnels et afin d'être le plus proche possible de la réalité, il est proposé la suppression des effectifs budgétaires suivants :

- 1 poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (promotion interne) ;
- 1 poste de technicien territorial (avancement de grade) ;
- 3 postes d'adjoints technique territoriaux principaux de 1<sup>ère</sup> classe (promotion interne) ;
- 8 postes d'adjoints technique territoriaux principaux de 2<sup>ième</sup> classe (3 avancements de grade et 5 suppressions de postes en surnombre) ;
- 12 postes d'adjoints technique territoriaux (3 avancements de grade et 9 suppressions de postes en surnombre) ;
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 25 heures (départ à la retraite) ;
- 1 Contrat d'accompagnement dans l'emploi (fin du contrat).

Considérant qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois.

Le Président propose la modification du tableau des emplois suivante, à l'assemblée :

**AR Prefecture**

047-200020550-20230620-DL2023\_08B-DE  
Reçu le 27/06/2023

**TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

FILIERE - GRADE	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Attaché	A	1	1	0	1 Responsable du Pôle administratif
Rédacteur	B	1	0	0	
Adjoint administratif principal de 1° classe	C	2	1	0	1 Gestionnaire administratif du personnel
Adjoint administratif principal de 2° classe	C	2	2	0	1 Secrétaire assistante de direction et de gestion des ressources humaines; 1 Assistante technique, administrative et financière
Adjoint administratif	C	1	0	0	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur	A	1	1	0	1 Directeur
Technicien principal de 1° classe	B	1	0	0	
Technicien principal de 2° classe	B	1	1	0	1 Technicien de la redevance spéciale et du service prévention - suivi de la flotte de véhicule et du patrimoine
Technicien	B	2	1	0	1 Chargée de communication
Agent de maîtrise Principal	C	1	0	0	
Agent de maîtrise	C	7	7	0	1 Responsable du service collecte, du quai de transfert - assistant de prévention ; 6 Conducteurs de véhicule (S)PL et/ou agent de collecte
Adjoint technique principal de 1° classe	C	8	3	0	1 gardien de déchetterie et de suivi trentenaire ISDND Fauillet ; 2 Conducteurs de véhicule PL et/ou agent de collecte
Adjoint technique principal de 2° classe	C	14	14	0	10 Conducteurs de véhicule (S)PL et/ou agent de collecte ; 3 Gardiens de déchetterie ; 1 agent au quai de transfert
Adjoint technique	C	12	10	0	7 Conducteurs de véhicule PL et/ou agent de collecte ; 2 Mécaniciens ; 1 Gardienne de déchetterie
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC SUR EMPLOIS PERMANENTS</b>					
FILIERE - GRADE	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Animateur	B	1	1	0	1 Responsable du Pôle technique

Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président  
Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver la création des postes,
- D'approuver la suppression des effectifs budgétaires,
- D'approuver la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- De prévoir les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois et les inscrire au budget du SMICTOM LGB.

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : le 28/06/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Alain LORENZELLI

Le secrétaire de séance  
Philippe LAGARDE